TERRITORIAUX la 93 cgt MONTREUIL

Monsieur le Maire de Montreuil
Hôtel de ville - 1, place Jean-Jaurès 93100 Montreuil

Courrier envoyé par mail le mercredi 5 février 2025

Objet : préavis de grève reconductible à compter du mardi 11 février 2025 0H des agents de la Mission technologies de sécurité du Service Développement de la sûreté et de la sécurité - CSU de la direction Prévention – Sécurité et Tranquillité publique.

Monsieur le Maire,
Les agents de la Mission technologies de sécurité effectuent des missions de service public fondamentales pour maintenir la sûreté et la sécurité des bâtiments municipaux et des espaces publics gérés par la vidéosurveillance, les alarmes, les bornes et les contrôles d'accès.

Ce sont des agents très investis. Ils ont, depuis la création de leur Mission en 2020, su développer en interne, à partir d'une simple feuille de route et de presque rien, des solutions techniques utiles et efficaces (création de boîtier pour caméras mobiles, réparation de pièces, etc.) qui ont par ailleurs permis à la collectivité de réaliser d'importantes économies financières.

Agents sans bureau fixe à leur lancement, ils se sont trouvés eux-mêmes des locaux équipés qui étaient curieusement vacants.

Depuis plus de trois mois maintenant leurs conditions de travail sont fortement dégradées.
Ces agents ont épuisé toutes les voies d'alerte auprès de leur hiérarchie (mails, réunions, sollicitations directes) pour signaler qu'ils rencontraient dans l'exercice de leurs missions quotidiennes une multitude de problèmes, de tracasseries administratives et de gestion d'incidents techniques sur leurs matériels indispensables à leur travail.

Aujourd'hui, ces agents ne peuvent plus travailler faute d'outils à leur disposition. Et c'est un véritable gâchis de compétence, d'argent public, de reconnaissance, de respect de leur engagement.

Cette situation est le résultat direct de mauvais choix de gestion de leurs matériels par les directives imposées d'en haut.

Comprenez M. le Maire que ces agents qui doivent entretenir les caméras de vidéosurveillance, fixes ou nomades ne peuvent plus effectuer cette mission car leur camion nacelle est immobilisé depuis trois mois en raison d'un conflit entre le loueur de ce véhicule à la Ville (Deltas Services) et le garage agréé Renault.
Ajoutons que ce camion-nacelle est également très fréquemment utilisé par d'autres services de la Ville pour les illuminations de Noël, la pose de « Kakemonos » d'information comme lors de l'arrivée de la ligne 11 du M°, pour de l'élagage ou encore les réparations en hauteur…

Si la Ville était restée propriétaire de ce véhicule-nacelle, nos agents du garage auraient pu procéder en interne aux contrôles techniques réguliers, aux vérifications générales périodiques et aux réparations quasi immédiatement.
L'externalisation-privatisation de ces tâches dégrade le service public, déstabilise les équipes, met en péril l'emploi public, augmente les coûts. L'incident actuel a été précédé depuis l'été 2024 de nombreuses défaillances « administratives » de ce prestataire extérieur.

La voiture Kangoo de la Mission est lui aussi immobilisé. En fin de vie et devant même être réformé depuis 2020, la hiérarchie ne veut ni y effectuer les réparations (ou très tardivement) ni le remplacer sous prétexte que la collectivité est désormais engagée dans une politique de location longue durée au calendrier incompatible avec les missions à accomplir.

Ces choix ralentissent le processus d'acquisition de nouveaux matériels, handicapent fortement la mission d'entretien des bornes d'accès de voirie publique et laissent les agents désœuvrés car sans outils pour travailler. Serait-ce l'objectif de la Direction ?

Nous précisons qu'à au moins à une reprise **les agents ont été mis en danger** par ces matériels loués lors d'un incident survenu dans la nacelle en position haute.

Face à ces contraintes administratives de modalité de gestion de la flotte de véhicules, les agents se sentent impuissants, dépossédés de leur expertise et de leur capacité à agir.
Ils souffrent de cette situation et s'inquiètent légitimement de leur avenir lorsqu'ils se voient contraints à l'inactivité…

L'augmentation de la charge de travail a par ailleurs été constante depuis 2020. Le parc de caméras sur les nouveaux espaces publics étant en augmentation continue tout comme celui des bornes d'accès et des dépannages des poignées « intelligentes » de la Tour Altaïs.

En ce début du mois de février 2025, les agents de la Mission technologies de sécurité sont par ailleurs dans l'inconnu face à une nouvelle montée en charge de leurs missions sachant que de nouveaux dispositifs seront installés lors des chantiers du Grand Chemin et de la Croix-de-Chavaux. Les agents n'ont pas de perspectives sur les moyens humains, financiers et matériels qui leur seront alloués.

Ces agents qui sont tous de Catégorie C, ont par ailleurs récupéré depuis quatre ans, sans modification de leur fiche de poste, la mission extrêmement sensible des Plans Particuliers de Mise en Sécurité au sein des établissements scolaires. Ce sont les agents eux-mêmes qui ont dû concevoir, créer et produire les dossiers de ces PPMS, imaginer les lieux de pose des alarmes et caméras et autres boîtiers de contrôle d'accès.

Enfin, vous imaginez bien que ces tracasseries administratives et cette montée en charge des missions nécessitent un suivi administratif rigoureux. Or l'agente en charge de cette responsabilité qui s'est par ailleurs régulièrement formée est en situation de Maintien dans l'Emploi depuis deux ans ! Son poste doit être désormais et immédiatement reconnu comme permanent.

<u>Aussi, pour toutes ces raisons le syndicat CGT des agents territoriaux de Montreuil, saisi par la totalité des agents Mission technologies de sécurité se fait le relais de leurs revendications</u> :

- Revalorisation financière et statutaire de leurs compétences, de leurs nouvelles missions, de leur engagement, de la montée en charge des tâches à effectuer, de leur formation, de leur expertise, de leur ingéniosité, de leur capacité à faire réaliser des économies à la collectivité,
- Achat immédiat des matériels roulants indispensables à l'accomplissement de leurs missions,
- Retour à une gestion interne de la flotte de véhicule : achat, entretien, réparation,
- Mise sur poste permanent de l'agent chargée du suivi de la maintenance de la Mission,
- Réécriture des fiches de poste pour tenir compte de la montée en charge des missions,
- Rétablissement d'une fluidité dans les échanges avec la hiérarchie.

C'est pourquoi, le syndicat CGT des agents territoriaux de Montreuil **appelle à une mobilisation et dépose un préavis de grève reconductible, à partir du mardi 11 février 0h,** aux côtés des agents de la Mission technologies de sécurité du Service Développement de la sûreté et de la sécurité - CSU de la direction Prévention – Sécurité et Tranquillité publique.

Dès lors que vous aurez pris connaissance des motifs du recours à la grève, notre syndicat et les agents mobilisés vous demandons un rendez-vous dans les plus brefs délais afin d'entamer des négociations afin que soit restauré au plus vite le bon fonctionnement du service public auquel tous les agents de ce service sont fortement attachés.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat des agents territoriaux de Montreuil et
L'ensemble des agents de la Mission technologies de sécurité
Jean Tilloy, secrétaire général
Emilie Seddik, secrétaire générale adjointe